



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

### **Portraits intimes du dix-huitième siècle**

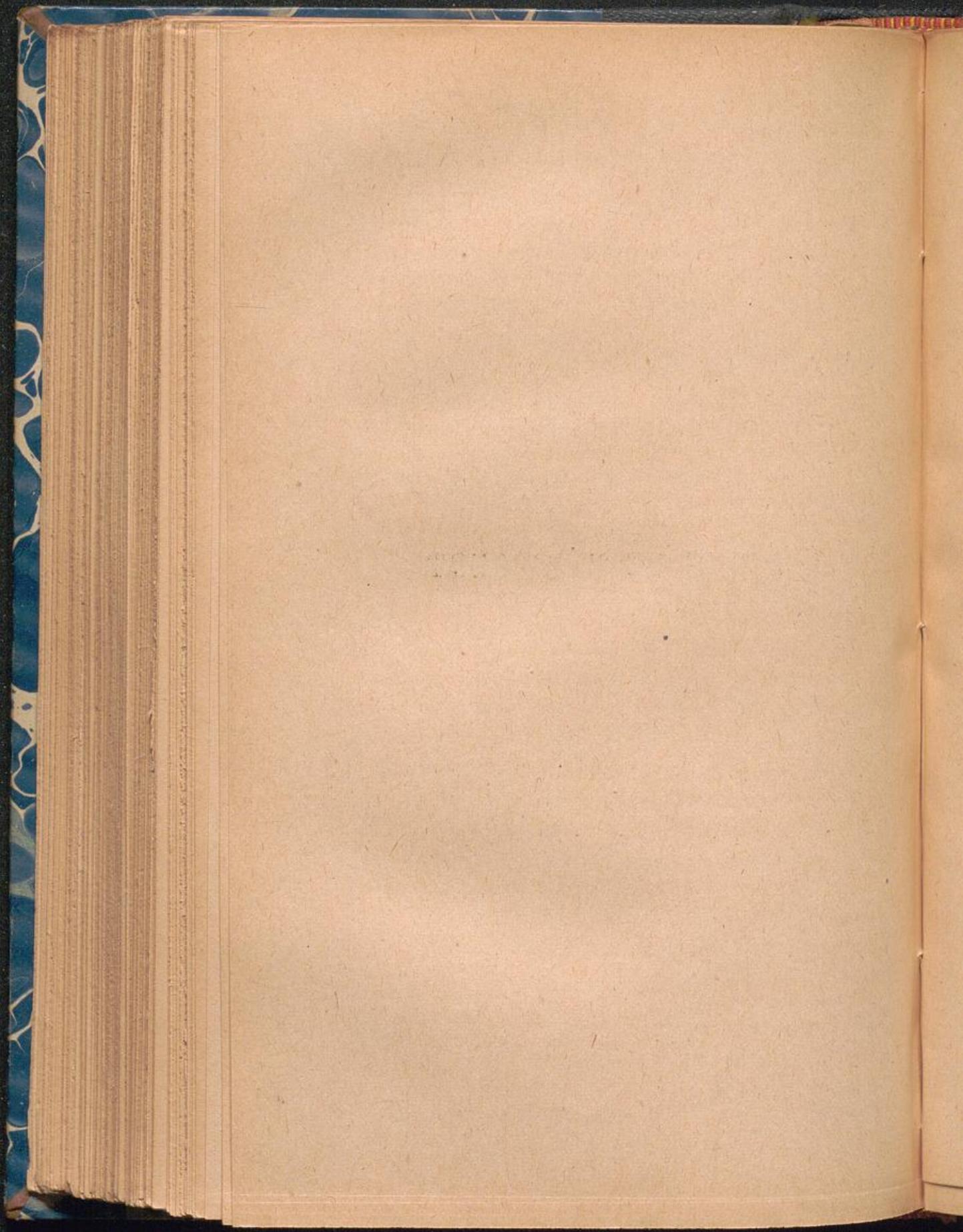
**Goncourt, Edmond de  
Goncourt, Jules de**

**Paris, 1878**

Théroigne de Méricourt

[urn:nbn:de:hbz:466:1-48082](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-48082)

THÉROIGNE DE MÉRICOURT



## THÉROIGNE DE MÉRICOURT

Le nom de famille de Théroigne est Terwagne. Elle n'est pas née en 1759 : elle est née en 1762. Elle n'est pas née à Méricourt : elle est née à Marcourt, village situé sur l'Ourthe, à proximité de la petite ville de Laroche.

Voici l'acte de mariage des père et mère de Théroigne :

« Petrus *Terwagne* parochianus in Xhoris et Elisabetha *Delhaye* nostrâ bannorum dispensatione coram me parocho et testibus domino Peignefert vicario et Francisca Fairon ac Maria Joseph Lahaye, quarta octobris 1761, matrimonii sacramenti fuerunt juncti in ecclesia nostra. »

Voici l'acte de naissance de Théroigne :

« Anna Joseph filia legitima Petri *Theroigne* et Elisabetha Lahaye nata fuit decima tertia Augusti 1762 quam susceperunt Josephus Lahaye avunculus ex Marcour et Maria Francisca Lahaye amita ex Magoster (1). »

(1) *Théroigne de Méricourt, dite la belle Liégeoise*, par M. Fuss. *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*.

Théroigne fut séduite. Des mille récits hasardés par les biographes, aucun n'a la vraisemblance du récit peu romanesque qui circule à Marcourt : très-jeune, Théroigne quitta la maison paternelle pour entrer en service dans un village du Condroz, où elle fit la connaissance d'un Anglais qui l'emmena en Angleterre (1).

Ici l'obscurité recommence : faut-il ajouter foi à l'assertion de Villiers, qui nous montre Théroigne à Londres se faisant appeler la comtesse de Campinados, et s'éprenant du fameux chanteur Tenducci (2)?

Théroigne quitte l'Angleterre. Elle vient à Paris. Elle est jeune, elle est belle. Elle fait métier de sa jeunesse et de sa beauté. Elle plaît à la mode ; le scandale la dote : elle a des caprices, des amants, des banquiers, des bijoux, de l'argenterie, de l'or, une maison et un train. Veut-elle des rentes ? Un M. Doublet de Persan est là ; et, le 21 avril 1786, contrat est passé, par lequel : « Anne-Nicolas Doublet de Persan, chevalier, marquis de Persan, comte de Dun et de Pateau, reconnaît à demoiselle Anne-Josèphe Théroigne, mineure, demeurant rue de Bourbon-Villeneuve, cinq mille livres de rentes annuelles et viagères exemptes de toute imposition payables en deux termes, de six mois en six mois : la présente constitution faite sur le pied de 50 mille livres que mondit sieur marquis de Persan reconnaît et confesse avoir

(1) *Théroigne de Méricourt, dite la belle Liégeoise*, par M. Fuss. *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*.

(2) *Souvenirs d'un déporté*, œuvre posthume de Pierre Villiers, an X.

reçus de la demoiselle Théroigne. Il pourra se libérer en rendant la somme (1). »

Puis le métier l'ennuie. Elle est lasse de vendre l'amour; et il se fait en elle une révolution que nul historien n'indique, nul historien ne l'ayant sue. L'art s'empare de cette âme impatiente. Théroigne veut retremper sa vie dans le travail et les applaudissements. La musique lui sourit tout à coup comme un avenir. Théroigne se fait chanteuse; et la voilà qui court l'Italie, cherchant un enseignement, son talent, une fortune nouvelle. Elle écrit de Gênes à Perregaux, en mars 1789 :

« Gênes, 9 mars 1789.

« Monsieur

« Je suis fort reconnoissante des peines que vous vous êtes donné, pour me faire payer de Mr de Persan.

« Je joint mon sertifiqua de vie bien en forme afin qu'il ne puisse plus trouver de détour, est que vous puissiez en qua du moindre retar à me payer les six mois échus, et ceux qui vont échoire le moi d'avril prochain, que vous soiez en droit, dis-je, d'en agir avec riguer pour le forser à sacquiter avec moi toutes de suite.

« Je vous suis fort obligée, monsieur, de la bonté que vous avez de me permete de tirer sur vous, en attendant que je sois payée, je vous prie donc d'envoyer une traite de cent loys a votre correspondant à Genes avec ordre de payer Mr Dourazzo, et de me donner le reste pour

(1) Pièce communiquée par M. Lefevre.

*faire mon voyage jusqu'à Rome, et en meme tems il seroit à propos que vous eussiez la bonté de m'envoyer une lettre pour votre correspondant à Rome par qui vous me ferez tenir là mon argent quand je serai payée.*

*« A l'égard de mes diaments, je les enverrai chez vous, quand je serai à Rome, et vous les garderai jousqu'à ce que mes talents me permette de retourner en Angleterre.*

*« Si vous voulez avoir la bonté de m'envoyer des lettres de recommandation pour Rome et pour Naples, ou je conte aller quand j'aurai resté à Rome quelque temps, je vous aurai infiniment d'obligation, j'écrirai également à Mr Hammerslys de m'en envoyer. Il m'a déjà recommandé à sont correspondant à Genes; je lui dois beaucoup à cause de toutes les marques d'estime qu'il m'a donnée; j'ai eu l'honneur de diner hier avec votre ami le consul anglois qui, à votre considération, m'a toujours fait beaucoup de politesse depuis que je suis à Genes.*

*« Je vous demande pardon de tant vous annuyer. J'ai cependant encore autre choses à vous demander. J'ai imaginé que vous pouriez me rendre ce servisse. Cela me seroit d'autant plus agréable que je n'aurai pas besoins de recourir au servisse de mes prétendus amis.*

*« Je suis venue en Italie pour chanter et étudier: j'ai conduis avec moi mes trois frères (1), l'un etudie la peinture et les deux autres le commerce. Comme je suis obligée de toujours voyager, je voudrois établir l'ainé à Liège, où nous avons des parans qui sont dans le commerce. J'aurai besoin de trois mille livre ou trois mille*

(1) Théroigne eut deux frères germains, et un frère et une sœur consanguins.

livres et demis pour acheter une plase de controleur à mon frere aîné, afin que le revenu de cette petite plase fournisse à ces besoin pendant qu'il étudiera dans un con-  
toire.

« Cependant je fait réflexion que si je mourois vous perderiez votre argent, je voudrois rendre servise à mon frere et je suis assez embarasée, si vous vouliez seulement les avanser pour un ant, vous les retienderez chaque six mois la moitié avec les ainteret et vous seriez entièrement remboursé à conter du mois prochain dans un ant. Si vous voulez faire cela pour moi avec les ainteret je vous assure que je vous serois fort obligée, j'an aurai priez Mr Hammerslys, mais comme mes revenu sont en France j'ai crus qu'il etoit plus simple de vous en faire la proposition. Je vous prie de me faire réponse à cette egard par le même couryer. Par que je ne prendrai aucune résolution sant savoir vos sentiment.

« Votre servante

« Anne Josephe THÉROIGNE.

« je vous prie d'adreser votre réponse au consuls anglois votre correspondant à Genes (1). »

Théroigne, on le voit, aimait et secourait sa famille. Une autre lettre écrite par elle, quelques jours après celle-ci, nous montre plus à jour son cœur de sœur et l'intérêt qu'elle portait à l'établissement de son frère Pierre-Joseph :

(1) Ancienne collection d'autographes de Goncourt.

« Genes, 22 mars 1789.

« Monsieur,

« Je vous prie de donner dix loys à mon frère qui vous remetera cette lettre. Sé celui dont j'ai eu l'honneur de vous parler qui vas à Liège : vous aurez donc la bonté d'envoyer trois mille livre à Liège, non compris les dix loys que vous lui donnerez pour faire son voyage.

« Vous les enverez à votre corespondent, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous détailler ; avec ordre que cet argent ne soit employez que pour acheter cet petite plasse ; qu'il aura la bonté de payer lui même au nom de mon frere, crainte qu'on ne lui fasse trop payer ou bien qu'on lui conseils d'employer l'argent moins solidement ; je ne puis crainte autre chose car le jeune homme est tres sage et, en consequence de ses bonnes mœurs, je vous prie en grace de vous y intéreser. Il est vrai que je n'ai aucun titre pour me mériter de votre part tant de servisse et de bonté ; vous ne me connoissez point, je ne puis donc reclamer près de vous que la générosité d'un cœur sensible, et par conséquent je puis espérer que mon frere vous interesera assez par lui-même, pour que vous fassiez votre possible afin qu'il soit bien recommandé à Liège, vous lui donnerez donc quelque lettre de recommandation, il n'a besoins de rien que de conseils et de protections, parqu'il s'établira à Liège, quand ses talents et ces fagulté lui permettront d'entreprente un commerce. C'est pourquoy, je vous prie, de lui donner une lettre pour votre corespondent afin qu'il le prenne dans son burau pour apprendre. Je ne veux pas vous prière d'avantage, vous avez assez de connoissance des homme

*pour juger en le voyant, s'il est digne de votre recommandation.*

*« Votre servante*

*« THEROIGNE.*

*« Je part pour Rome, comme je vous ai écrit dans ma dernière lettre, vous m'adreserez vos reponse, poste restante a Rome, pour votre corespondent de se pays la (1). »*

Au bruit des États-généraux, Théroigne quitte Rome (2). Elle est à Paris en juin 1789, et, le 28, elle écrit à Perregaux :

*« Monsieur,*

*« Je viens de recevoir mes livres que je croyois perdus, je vous suis très obligée du soin que vous avez eu de me les envoyer, si-tot que vous avez été sur de mon adresse. J'espère, monsieur, que vous n'avez pas oublié ma prière et que vous avez bien voulu recommander mon frere à Rome. Si par hazard vous ne l'aviez point fait, je vous prie de vous en souvenir, et de prier votre corespondant de veiller sur ses progrès et sur la personne chez qui il est en pension, afin qu'elle puisse juger de l'éducation qu'on lui donnera, je vous en aurai la plus sensible obligation.*

*« J'ai l'honneur d'être, avec autant de reconnoissance que de considération, Monsieur, votre tres humble et très obeissante servante*

*« THEROIGNE (3). »*

(1) Ancienne collection d'autographes de Goncourt.

(2) *Le Rôdeur*, réuni au *Chroniqueur secret de la Révolution*, n° 39.

(3) Collection d'autographes de M. E. Dentu.

Cependant, ce que M. Necker appelait « la grande vague » avançait. L'avenir grondait. Un matin l'Histoire et le Peuple descendent dans la rue. Théroigne bondit avec une nouvelle âme. De la courtisane, il est né soudainement un héros et une furie. La Révolution lui a versé ses colères ; ses vengeances la possèdent. La foule l'emporte, la poudre la grise, le sang la soûle. Et battez tambours, sonnez tocsins, marchez populaces ! Pareille à ces bacchantes pleines d'un dieu et dépouillées de conscience, Théroigne, enivrée, court, furieuse et brandissant la mort, devant les théories des faubourgs. Elle roule dans l'émeute. Elle est un instinct et un appétit fauves, « une panthère », dit Desmoulins (1). Elle se rue à vaincre et à tuer. Elle s'est armée aux Invalides ; elle a pris une tour de la Bastille ; — octobre sonne ; à cheval ! et, panache rouge, redingote de soie rouge (2), cette Penthésilée rayonnante, cette amazone de Rubens, cravache en main, pistolets à la ceinture, galopant, dans son triomphe, au front des hordes et souriant aux bras retroussés — c'est la Liégeoise menant à Versailles les piques qui demandent des têtes, et les femelles qui demandent « les boyaux » de la reine.

Le boudoir de Théroigne était devenu le portique de l'Assemblée constituante. Mirabeau y passe. Brissot, Camille Desmoulins, Chénier, Cloutz, Fabre, Momoro, Saint-Just, Robespierre, députés, journa-

(1) *Révolutions de France et de Brabant.*

(2) *Actes des Apôtres, n° IX.*

listes, poètes, y viennent disputer de la patrie. Romme y amène son élève, le jeune prince Strogonoff. Barnave, Péthion, Sieyès y siègent assidûment, préparant le lendemain. Tous ceux qui précipitent la France à de nouveaux destins se pressent aux dîners qui la ruinent (1).

Au commencement de 1790, — la procédure s'instruisait au Châtelet sur les affaires d'octobre, — Théroigne partit pour Liège. Elle revint à Marcourt. La patrie lui avait toujours été présente. Elle n'avait point oublié, dans sa fortune, son clocher ni ceux qui avaient aimé son enfance. Une lettre nous la montre priant Perregaux d'envoyer cent écus au curé de Marcourt qui l'a élevée ; puis se reprenant, et lui disant de mettre ces cent écus en bas et en jupes, parce que le bon vieillard n'acceptera pas d'argent, mais seulement des choses à donner aux pauvres. Elle revint pleine de récits, d'enthousiasme, contant les grandes journées et son rôle, se vantant d'avoir arrêté la Reine au moment où elle voulait quitter la France, et montrant orgueilleusement le fragment d'un de ses colliers de diamants. Elle réunissait les jeunes gens, les catéchisa, apprit au pays les chansons et les idées de Paris, sema la révolution tout autour d'elle. Bientôt elle quitta Marcourt, alla chez une de ses parentes (2) à Durbuy, petite ville auprès de Marcourt, où elle voulait, disait-elle, fon-

(1) *Le Rôdeur*.

(2) *Théroigne de Méricourt*, par Fuss.

der un journal républicain, et de Durbuy passa à Liège, d'où elle écrivait :

« Le 26 aout 1790.

« On m'a écrit que le Chatelet poursuivoit avec beaucoup d'activité l'affaire des 5 et 6 octobre. Apparemment que M. Farcy et sa ligue veulent étouffer une affaire par l'autre. J'ai été fort étonnée d'apprendre que j'étois décrétée de prise de corps. Je ne me doutois pas qu'ayant copéré en rien que ce soit à tout ce qui s'est dit et fait, les deux journées du 5 et 6, je serois comprise dans cette prétendue conjuration. Car ce n'est pas la peur qui m'a fait partir ; c'est plutôt la médiocrité de ma fortune qui m'a forcé, après avoir mangé tous mes diamans, à venir dans mon pays pour y vivre avec économie, afin de pouvoir continuer d'entretenir mes frères jusqu'à ce qu'ils aient acquis assez de talents pour se passer de mes secours. J'en ai même un actuellement à Liège qui est en état d'être placé dans un..... Je vous le recommande.

« Leopold a fait les plus sevére deffiance de laisser entrer aucun imprimé qui parla des affaires de France dans les Ardennes. C'est une vraie tyrannie ; je ne puis me procurer les papiers qu'avec beaucoup de peine et il me parviennent toujours trop tard. C'est pourquoi je vous prie de m'écrire les progrès de la prosédure de Versailles et comme je ne puis deviner jusqu'ou a été la malignité de ceux qui m'on dénoncé, il faudroit, si vous voulez me rendre ce service, faire votre possible pour savoir de quoi je suis accusée. Car si cela étoit sérieux

*je me deffandrai et pour cette effet je n'auroi besoin que de dire la vérité. Eluderont-ils son évuidance? Je ne crois pas qu'ils l'osent, à moins qu'ils ne méprisent la justice et l'opinion publique. Alors je serois probablement sacrifiée malgré que je n'aie d'autre tor que d'avoir beaucoup de zèle pour le bien public.*

*« Dans le cas que mon affaire prit une mauvaise tournure on m'a rassuré aujourd'hui sur un point bien essentielle en me disant que ma rente sur le Roi ne pouvoit pas être confisquée. Je vous serois obligée de me dire si effectivement je ne cour aucun risque de ce coté là, et s'il y avoit du danger, comment je pourrois le prévenir. Je serois sensible à cette perte, parce qu'il ne me reste pas autre choses pour vivre. Je vous prie de m'envoyer une copie de mon contrat avec votre reponse que vous adresserez a M. Francois Person au S<sup>t</sup> Esprit couronné sur Meuse à Liège. Je n'ai pas encore reçus les deux cent livres du billet que je vous avois envoyez pour me changer. J'en ai besoin pour vivre. Je vous prie de me les envoyer le plutot possible. J'attend votre reponse avec impatience.*

*« Je suis avec estime et reconnoissance,  
Monsieur, votre servante.*

« THEROIGNE (1). »

De Liège, Théroigne écrivait encore :

« Liège, 2 décembre 1790.

« Monsieur,

« Votre lettre m'a surprise bien agréablement, lorsque

(1) Cette lettre, qui faisait partie de la collection Huillard, a été publiée dans l'*Amateur d'autographes* du 1<sup>er</sup> février 1870.

*j'y ai vu que vous aviez la bontés de retiré les effets que j'ai croyés vendus, je ne sais comment vous exprimer la reconnoissance que m'inspire la noblesse de vos procédés, je m'en souviendrai toujours. J'accepte vos offres généreuses, vous retirerez mes bracelait pour les vendre si vous en trouvez un prix raisonnable. Je m'en rapporte à vous. Quand a l'argenterie et l'étui vous ne les ferez pas vendre actuellement.*

*« Je vous prie d'envoyer payer aujourd'hui l'intérêt d'une reconnoissance de 1100 livres qui échoit le neuf de ce mois et qui est inserée dans ma lettre avec deux autres, l'une de 140 livres et l'autre de 90 livres. Si les effets contenus dans ces deux dernieres sont vendus, on vous remettra le boni, si ne le sont pas, je vous serais obligé de les retirer, espérant que vous vendrez bientôt les brasselait, afin que vous puissiez vous rembourser de vos nouvelles avances sur leurs produits. J'ai encore beaucoup d'autres diamants à vendre, dont je voudrais être débarassée car ils me ruine en intérêts. Je vous enverrai incessamment mon contrat avecque les autres pièces pour vous mettre au courant de ce que M. de Persan me doit. Vous m'avez promis de m'aider par vos conseils pour me faire payer moi et mes frères, nous vous en aurons une obligation éternelle.*

*« Je me suis abonné pour le journal de 1789 pour le recevoir à Liege, il faut y ajouter une bagatelle vous me ferez plaisir d'envoyer au bureau de souscription avec la quittance cy incluse pour m'arranger cette petite affaire là. Je vous demande bien des choses, n'est-il pas vrai, si vous m'alliez dire que oui, je serais bien attrappée.*

« Il faut que je vous disse encore que je suis bien charmée que M. Duport Dutertre soit garde des sceaux et que lui seul soit chargé de faire signifier les décrets de l'assemblée n<sup>le</sup>. Cela doit faire enrager le parti des noirs, qui ne peut plus se venger qu'en essayant de ridiculiser la vertu. Je souhaite que la Justice, le Patriotisme et les bonnes mœurs accompagnent toutes les actions de celui dont l'élevation est l'application des principes des droits de l'homme et du citoyen auquel le Roi avait d'abord refusé son acceptation. Par le choix d'un tel ministre, il paraît vouloir détourner les justes soupçons que sa conduite passée avoit inspirée; si c'est de bonne foi, c'est un triumphe de plus pour la révolution. Je retournerai en France dans 6 mois, si j'y etais actuellement je donnerais une cocarde au généreux cytoyen qui a donné le bel exemple de dénoncer cet infame Assonville qui achetees les voix pour se faire élire juge de paix. Si vous savez le nom de cet excellent patriote, je vous prie de me le dire dans votre reponse.

« Vous savez sans doute que les Etats Vandernoot et ses satellites, jadis les idoles du peuple, aujourd'hui qu'ils sont devenus les objets de leur haine et de leur mépris, ont été traités comme ils le méritent, qu'on a pillé la maison de M<sup>me</sup> Pineau, que Vandernoot a dû se sauver pour se soustraire à la juste vengeance du peuple qu'il a trahi, sacrifié a son intérêt personnel, que ç'a été en vain qu'on a essayé de nouvelles processions pour réchauffer le fanatisme, dont les prestiges ne font plus nul effet sur l'esprit du peuple detrompé, qu'on dit que le parti des aristocrates et des Royalistes vont finir d'être

*écrasés par celui des démocrates, qui, de concert avec notre ancien général, sorti des prisons de Louvain, rallie le peuple pour résister aux autrichiens qui sont déjà à Namur.*

*« Je suis votre servante,*

*« THEROIGNE.*

*« Vous adresserez toujours votre réponse chez M. François Person au St. Esprit couronné sur Meuse à Liège (1). »*

Une nuit, la nuit du 15 au 16 février 1791, à minuit, elle était enlevée, et son frère se hâta de mander à Perregaux : « ... On me dit que ma sœur est reconduite à Paris par une maréchaussée. Si cela est, il est probable que c'est un enlèvement fait de force par quelques amoureux qu'elle pouvoit avoir dans cette capital, ou qu'elle est accusée de quelque chose. C'est pourquoi, monsieur, je vous conjure d'employer tous vos soins pour accélérer son élargissement et de m'informer entretems de ce qui a pu occasionner un tel enlèvement nocturne. Vous obligerez infiniment non seulement ma dite sœur, mais aussi moi même comme m'étant d'un grand secours pour ma sustentation... (2). »

Théroigne n'avait pas été enlevée « par quelques amoureux ». Elle n'était point reconduite à Paris, mais menée à Vienne par des soldats autrichiens, et

(1) Communiqué par M. Lefevre.

(2) Ancienne collection d'autographes de Goncourt.

enfermée dans la forteresse de Kulstein. Au bout de quelques mois, la captivité se relâcha, et, le 15 septembre 1791, Théroigne écrit :

« Du 15 septembre 1791.

« Monsieur,

« Je ne puis rien dire, sinon que mes affaires ne sont pas encore finie, que je ne suis pas encore libre ; et qu'en attendant qu'on aie examiné les dépositions des genereux chevalliers françois, on me traite fort bien. Je ne suis plus en prison, je suis dans une maison particulière, ou on a tous les égards possibles pour moi, je puis me promener partout, aller dans les endroits publique accompagné, je crois même qu'on m'y laisseroit aller seul, sur ma parolle : mais malgré que je sante tout le pris de ce qu'on fait pour adoucir mon injuste situation, javoue franchement que je n'en suis pas moins malheureuse, rien ne m'est agreable sans la liberté, et d'ailleur quoique je puisse aller partout, parler à tout le monde, je suis pourtant isolée, ne pouvant parler à qui que ce soit de mes affaires ni dire mon nom, pas même l'endroit ou je suis : en conséquence je ne puis me faire aucune amis en tile ni recevoir aucun conseils d'ame qui vive, je suis forcée de rester dans l'inaction tandis que j'ai lieu de craindre, que mes lache persecuteurs ne fassent leur possible pour indisposer ceux qui doivent décider mon sort. Cependant le dénouement de cet intrigue approche, j'espere qu'on ne surprandera plus la Religion de l'empereur que la verité et la justice trionpheront, que j'aurai la liberté d'aller ou je vouderai, car je défie qu'on

*puisse me trouver le moindre tort, à moins qu'on ne m'en attribue sur mes opinions, ce dont on est bien elloigné, dailleurs on sait que ce seroit un mauvais moyens de corriger du patriotisme en genant la liberté. Je vous prie denvoyer incessamment le plutot possible à mon frere vingt louis, je ne sais point comment nous sommes ensemble, si vous avez recus six mois de ma Rente de trois mille deux cent livres; dans tous les cas je vous prie denvoyer largant que je vous demande a mon frere qui est a Liège chez francois Person au St. esprit couronné sur Meuse.*

« Votre servante,

« THEROIGNE. »

*« Je ne peut pas vous dire ou je suis, mais peut être que j'en aurai bientôt la permission, de même que decrire librement à mes amis, faite mes compliment à tous ceux qui me connoissent qui vous parleront de moi. J'ai besoin de quarante louis pour moi aussi, je tacherai de vous foire dire ou vous me les ferez parvenir, faite vendre mes diamens qui me ruine en interets. Je vous prie d'avoir egard a toute mes demande (1). »*

Ces adoucissements venaient de l'empereur Léopold, qui, pris de compassion d'abord, puis de curiosité pour cette femme, la fit venir, s'entretint avec elle, et donna l'ordre de sa liberté en l'exilant d'Autriche.

Théroigne retomba à Paris sans argent et sans

(1) Ancienne collection d'autographes de Goncourt.

ressources. Depuis 1789, la bourse de la ci-devant courtisane est allée se vidant. Ce sont des gênes perpétuelles et croissantes, des embarras sans trêve, une vie aux abois, des expédients, des sacrifices, des meubles vendus pour du pain, d'éternelles suppliques à la caisse de Perregaux, une poursuite désespérée de la rente de M. de Persan, des accommodements d'un jour avec le besoin, une infatigable allée et venue de ses diamants et de son argenterie mis en gage, une lutte journalière contre la misère avec les débris de la prospérité passée. Quand elle avait été arrêtée, à Liège, on n'avait trouvé chez elle qu'une reconnaissance du mont-de-piété. — La liberté ne l'enrichit pas, et, le 15 février 1792, elle a encore recours à Perregaux : « *Je vous souhaite le bonjour, monsieur, et vous prie de donner à mon frere les vingt cinq louis que je vous demandai hier, avec ma malle et mes couvert d'argent (1).* »

Au choc des événements et des paroles, l'esprit de Théroigne avait pris feu; et de sa tête où les lectures se heurtent, de sa bouche où le français bronche, sort une éloquence singulière, audacieuse et déchaînée, qui ploie sous l'image, et pèle-mêle roule, dans le torrent de son emphase, les grandeurs de Pindare et les majestés de la Bible. Sa voix a le commandement et les menaces d'un peuple en colère, lorsque, courant le Palais-Royal, elle déferà aux marchands d'exposer des caricatures royalistes.

(1) Collection d'autographes de M. Fossé d'Arcosse.

Son sabre chôme-t-il? Elle tonne chez le libraire Deseine (1). Elle parle aux Jacobins; elle parle à la Société fraternelle. Elle monte à la tribune des cordeliers avec le port d'une Hérodiade: « C'est la reine de Saba, — crie un cordelier, — qui vient voir le Salomon du district! — Oui, — reprend Théroigne, — c'est la renommée de votre sagesse qui m'amène au milieu de vous. Prouvez que vous êtes Salomon, que c'est à vous qu'il était réservé de bâtir le temple, et hâtez-vous d'en construire un à l'Assemblée nationale... Les bons patriotes peuvent-ils souffrir plus longtemps de voir le pouvoir exécutif logé dans le plus beau palais du monde, tandis que le pouvoir législatif habite sous des tentes, et tantôt aux Menus-Plaisirs, tantôt dans un jeu de paume, tantôt au Manège, comme la colombe de Noé qui n'a point où reposer le pied?... La France entière s'empressera de vous seconder: elle n'attend que le signal; donnez-le-lui; invitez tous les meilleurs ouvriers, tous les plus célèbres artistes; ouvrez un concours pour les architectes; coupez les cèdres du Liban, les sapins du mont Ida. Ah! si jamais les pierres ont dû se mouvoir d'elles-mêmes, ce n'est point pour bâtir les murs de Thèbes, mais pour construire le temple de la Liberté (2). »

Que d'applaudissements! mais aussi quels rires dans la presse royaliste! Quelle proie que « la Muse de la démocratie », que cette « Vénus donnant des

(1) *Journal de la cour et de la ville*, 19 février 1792.

(2) *Révolutions de France et de Brabant*.

leçons de droit public », pour les moqueries et les huées! Rivarol, Peltier, Champcenets, Suleau, Marchand, ne tarissent pas d'ironies, de soufflets, de gorges-chaudes et d'ordures. Que de gros esprits et de goguenardises salées! Un pamphlet la loge rue Trousse-Vache. Les *Sabats jacobites* donnent « Le Boudoir de Mademoiselle Théroigne, Intermède civique. » — On voit, sur une espèce de toilette, un pot de rouge végétal, un poignard, quelques boucles de cheveux éparses, une paire de pistolets, l'Almanach du père Gérard, une toque, la *Déclaration des droits de l'homme*, un bonnet de laine rouge, un peigne à chignon, une fiole de vinaigre de la composition du sieur Maille, un fichu fort chiffonné, la *Chronique de Paris* et le *Courrier de Gorsas*. On aperçoit dans le fond un lit de sangle décoré d'une paillasse qui sert de lit de repos à la belle patriote et à ses nombreux adorateurs. A côté de la paillasse est une pique énorme, près de laquelle on voit un superbe habit d'amazone de velours d'Utrecht. Le boudoir est orné de plusieurs tableaux agréables, tels que *la Prise de la Bastille*, *la Mort de MM. Foulon et Berthier*, *la Journée du 6 octobre 1789*, *l'Assassinat juridique de M. de Favras*, *les Meurtres commis à Nîmes, Montauban, etc.*, *la Glacière d'Avignon* et autres jolis massacres constitutionnels. Mademoiselle Théroigne est dans le négligé le plus galant; elle a des pantoufles de maroquin rouge, des bas de laine noire, un jupon de damas bleu, un pierrot de bazin blanc, un fichu tricolore et un bonnet de gaze couleur de feu surmonté

d'un pompon vert (1). » Les *Actes des Apôtres* régalaient leurs lecteurs de *Théroigne et Populus* ou le *Triomphe de la démocratie*, drame national, en vers civiques (2). Le *Petit Gautier* l'appelle « *charogne ambulante* (3). »

C'est que Théroigne portait une idée : elle était, dans la Révolution, le parti de la femme. Dans le déchaînement de la Liberté, elle appelait la femme à l'émancipation, à l'usurpation. Elle demandait que le civisme lui fit des devoirs, l'héroïsme des droits. Elle voulait hautement, et la première, faire sortir son sexe du ménage, pour le faire entrer dans la patrie. C'est là toute une face de cette figure sanglante, et comme son âme historique, que l'Histoire n'a pas même indiquée. Deux feuilles de papier, rarissimes, peut-être uniques, vont nous révéler ces vues, ces aspirations, ces imaginations, ces paradoxes, depuis ridicules, généreux alors, de Théroigne. Voici un discours prononcé par elle à la Société fraternelle des Minimes, place Royale, le 25 mars 1792 :

« ..... Citoyennes, n'oublions pas que nous nous devons tout entières à la Patrie ; qu'il est de notre devoir le plus sacré de resserrer entre nous les liens de l'union, de la confraternité, et de répandre les principes d'une énergie calme, afin de nous préparer avec autant de sagesse que de courage à repousser les attaques de nos ennemis. Citoyennes, nous pouvons, par un généreux dévouement, rompre le

(1) *Sabats jacobites*, n° 65.

(2) *Actes des Apôtres*, chap. XLIII

(3) *Journal de la cour et de la ville*, 15 décembre 1791.

fil de ces intrigues. Armons-nous; nous en avons le droit par la nature et même par la loi; montrons aux hommes que nous ne leur sommes inférieures ni en vertu, ni en courage; montrons à l'Europe que les Françaises connoissent leurs droits, et sont à la hauteur des lumières du dix-huitième siècle; en méprisant les préjugés, qui par cela seul qu'ils sont préjugés, sont absurdes, souvent immoraux, en ce qu'ils nous font un crime des vertus. Les tentatives que le pouvoir exécutif pourra faire par la suite pour regagner la confiance publique, ne seront que des pièges dont nous devons nous défier: tant que nos mœurs ne seront pas d'accord avec nos lois, il ne perdra pas l'espérance de profiter de nos vices pour nous remettre dans les fers. Il est tout simple, et vous devez même vous y attendre, on va mettre en avant les aboyeurs, les folliculaires soudoyés, pour essayer de nous retenir, en employant les armes du ridicule, de la calomnie, et tous les moyens bas que mettent ordinairement en usage les hommes vils pour étouffer les élans du patriotisme dans les âmes foibles. Mais, Françaises, actuellement que les progrès des lumières vous invitent à réfléchir, comparez ce que nous sommes avec ce que nous devrions être dans l'ordre social. Pour connoître nos droits et nos devoirs, il faut prendre pour arbitre la raison, et, guidées par elle, nous distinguerons le juste de l'injuste. Quelle seroit donc la considération qui pourroit nous retenir?..... Nous nous armerons, parce qu'il est raisonnable que nous nous préparions à défendre nos

droits, nos foyers, et que nous serions injustes à notre égard et responsables à la Patrie, si la pusillanimité que nous avons contractée dans l'esclavage avoit encore assez d'empire pour nous empêcher de doubler nos forces. Sous tous les rapports, vous ne pouvez douter que l'exemple de notre dévouement ne réveille dans l'âme des hommes les vertus publiques, les passions dévorantes de l'amour de la gloire et de la Patrie. Nous maintiendrons ainsi la liberté par l'émulation et la perfection sociale résultante de cet heureux concours. Françaises! je vous le répète encore, élevons-nous à la hauteur de nos destinées; brisons nos fers; il est temps enfin que les Femmes sortent de leur honteuse nullité, où l'ignorance, l'orgueil et l'injustice des hommes les tiennent asservies depuis si longtemps; replaçons-nous au temps où nos Mères, les Gauloises et les frères Germaines, délibéroient dans les Assemblées publiques, combattoient à côté de leurs époux pour repousser les ennemis de la Liberté. Françaises, le même sang coule toujours dans nos veines; ce que nous avons fait à Beauvais, à Versailles, les 5 et 6 octobre, et dans plusieurs autres circonstances importantes et décisives, prouve que nous ne sommes pas étrangères aux sentiments magnanimes. Reprenons donc notre énergie; car, si nous voulons conserver notre Liberté, il faut que nous nous préparions à faire les choses les plus sublimes..... Citoyennes, pourquoi n'entrerions-nous pas en concurrence avec les hommes? Prétendent-ils seuls avoir des droits à

la gloire? non, non..... Et nous aussi nous voulons mériter une couronne civique, et briguer l'honneur de mourir pour une liberté qui nous est peut-être plus chère qu'à eux, puisque les effets du despotisme s'appesantissent encore plus durement sur nos têtes que sur les leurs. Oui... généreuses Citoyennes, vous toutes qui m'entendez, armons-nous, allons nous exercer deux ou trois fois par semaine aux Champs-Élisées ou au Champ de la Fédération; ouvrons une liste d'Amazones Françaises; et que toutes celles qui aiment véritablement leur Patrie, viennent s'y inscrire; nous nous réunirons ensuite pour nous concerter sur les moyens d'organiser un Bataillon à l'instar de celui des élèves de la Patrie, des Vieillards ou du Bataillon sacré de Thèbes. En finissant, qu'il me soit permis d'offrir un Etendard tricolore aux Citoyennes du faubourg Saint-Antoine (1). »

La seconde de ces pièces (2) est une affiche sur papier bleu où Théroigne, n'appelant plus les femmes à ce rôle militant et héroïque, les désigne pour une sorte de magistrature de conciliation et de médiation :

« AUX  
48 SECTIONS.

« Citoyens

« Écoutez, je ne veux point vous faire de phrases, je veux vous dire la vérité pure et simple.

(1) *Discours* prononcé à la Société fraternelle des Minimes, le 25 mars 1792, l'an quatrième de la liberté, par *M<sup>lle</sup> Théroigne*, en présentant un drapeau aux citoyennes du faubourg Saint-Germain.

(2) De cette pièce je ne connais que l'exemplaire que je possède.

« Où en sommes-nous ? Toutes les passions que l'on a eu à Paris l'art de mettre aux prises nous entraînent, nous sommes presque au bord du précipice.

« Citoyens, arrêtons-nous et réfléchissons, il est temps. A mon retour d'Allemagne, il y a à peu près dix-huit mois, je vous ai dit que l'Empereur avoit ici une quantité prodigieuse d'agens pour nous diviser, afin de préparer de loin la guerre civile, et que le projet étoit de la faire éclater au moment que ses satellites seroient prêts à faire un effort général pour envahir notre territoire. Nous y voilà ; ils sont au point de dénouement, nous sommes prêts à donner dans le piège. Déjà des rixes précurseurs de la guerre civile ont eu lieu dans quelques sections : soyons donc attentifs et examinons avec calme quels sont les provocateurs, afin de connoître nos ennemis.

« Malheur à vous, citoyens, si vous permettez que de semblables scènes se renouvellent. Si on peut se donner des coups de poings, se dire des injures indignes de citoyens, bientôt on osera davantage.....

« Citoyens, arrêtons-nous et réfléchissons, ou nous sommes perdus. Le moment est enfin arrivé où l'intérêt de tous veut que nous nous réunissions, que nous fassions le sacrifice de nos haines et de nos passions pour le salut public. Si la voix de la patrie, la douce espérance de la fraternité n'ébranlent point nos âmes, consultons nos intérêts particuliers. Tous

réunis nous ne sommes pas trop forts pour repousser nos nombreux ennemis du dehors et ceux qui ont déjà levé l'étendard de la rébellion. Cependant je vous préviens que nos ennemis ne distinguent point les partis et que si nous sommes vaincus nous serons tous confondus au jour de la vengeance. Je puis dire qu'il n'y a pas un seul patriote qui se soit manifesté dans la révolution, sur le compte duquel on ne m'ait interrogé. Tous les habitants de Paris sont indistinctement proscrits, et j'ai ouï dire mille fois par ceux qui me vouloient faire déposer contre les patriotes, qu'il falloit exterminer la moitié des François pour soumettre l'autre....

« Les plus petites choses conduisent quelquefois aux plus grandes. Des femmes romaines ont désarmé Coriolan et sauvé leur patrie.

« Rappelez-vous, citoyens, qu'avant le dix août, aucun de vous n'a brisé le fil de soye qui séparoit la terrasse des Feuillans du jardin des Thuileries. La moindre chose arrête quelquefois le torrent des passions avec plus de succès que tout ce qu'on peut leur opposer.

« En conséquence je propose qu'il soit nommé, dans chaque section, six citoyennes les plus vertueuses et les plus graves par leur âge pour concilier et réunir les citoyens, leur rappeler les dangers de la patrie; elles porteront une grande écharpe où il sera écrit AMITIÉ ET FRATERNITÉ. Chaque fois qu'il y aura assemblée générale de section, elles s'y rassembleront pour rappeler à l'ordre tout citoyen

qui s'en écarteroit, qui ne respecteroit point la liberté des opinions, chose si précieuse pour former un bon esprit public; ceux qui ne sont qu'égarés, mais qui cependant ont de bonnes intentions, aiment leur patrie, feront silence. Mais si ceux qui sont de mauvaise foi et apostés tout exprès par les aristocrates, par les ennemis de la démocratie et les agens des rois, pour interrompre, dire des injures et donner des coups de poings, ne respectent pas plus la voix de ces citoyennes que celles du président, ce seroit un moyen de les connoître. Alors on en prendroit note pour faire des recherches sur leur compte. Ces citoyennes pourroient être changées tous les six mois, celles qui montreroient le plus de vertu, de fermeté, de patriotisme dans le glorieux ministère de réunir les citoyens et de faire respecter la liberté des opinions pourroient être réélues pendant l'espace d'une année. Leur récompense seroit d'avoir une place marquée dans nos fêtes nationales et de surveiller les maisons d'éducation consacrées à notre sexe.

« Voilà, citoyens, un projet que je soumets à votre examen.

« THÉROIGNE. »

Le 10 août, Théroigne égorge Suleau.

Septembre sépare la Montagne de la Gironde. Théroigne suit Brissot. Peu de jours avant le 31 mai, Théroigne était aux Tuileries. Un peuple de femmes criait : « A bas les Brissotins! » Brissot passe. Les

sans-jupons l'entourent de hurlements. Théroigne s'élançe pour le défendre. « Ah ! tu es brissotine ! — crient les femmes, — tu vas payer pour tous ! » Et Théroigne est fouettée (1).

L'on ne revit plus Théroigne. Elle était sortie folle des mains des flagelleuses. Un hôpital avait refermé ses portes sur elle. Sa raison était morte. Ses idées vivaient encore, mais confuses et brouillées, et de sa prison elle écrivait à Saint-Just, la veille du 9 thermidor, cette lettre incohérente :

*« Citoyen Saint-Just, je suis toujours en arrestation ; j'ai perdu un temps précieux. Envoyez-moi deux cents francs, et venez me voir ; je vous ai écrit que j'avais des amis jusque dans le palais de l'empereur..... J'ai mille choses à vous dire. Il faut établir l'union. Il faut que je puisse développer tous mes projets, continuer d'écrire ce que j'écrivais ; j'ai de grandes choses à dire ; j'ai fait de grands progrès. Je n'ai ni papier, ni lumière, ni rien ; mais quand même, il faut que je sois libre pour pouvoir écrire. Il m'est impossible de rien faire ici. Mon séjour m'y a instruite ; mais, si j'y restais plus longtemps sans rien faire et sans rien publier, j'avilirais les patriotes et la couronne civique. Vous savez qu'il est également question de vous et de moi, et que les signes d'union demandent des effets. Il faut beaucoup de bons écrits qui donnent une bonne impulsion. Vous connaissez mes principes ; j'espère que les patriotes ne me laisseront pas victime de l'intrigue. Je puis encore tout réparer, si vous*

(1) *Révolutions de Paris*, vol. XVI.

*me secondez ; mais il faut que je sois partout où je serai respectée. Je vous ai déjà parlé de mon projet ; je demande qu'on me remette chez moi..... (1). »*

Villiers la vit à l'Hôtel-Dieu en 1797. Tout était éteint dans sa tête (2). De l'Hôtel-Dieu elle était menée à la Salpêtrière. Le 21 nivôse an VIII, elle était transférée de la Salpêtrière aux Petites-Maisons (3), sur la délibération de la commission des hospices du 16 nivôse : « La commission, informée de la translation de la citoyenne Théroigne du Grand hospice dans la Maison nationale des femmes, d'après la connaissance acquise de sa situation malheureuse dans cette dernière maison, et par des considérations particulières, arrête que cette citoyenne sera transférée de la Maison nationale des femmes dans celle des Petites-Maisons pour y occuper le premier lit vacant dans les infirmeries (4). » Le 7 décembre 1807, Théroigne était ramenée à la Salpêtrière sur la demande de l'agent de surveillance des Petites-Maisons (5).

Frappée comme d'un de ces épouvantables châtiments dont parle l'Écriture, la malheureuse se survécut encore dix ans, ravalée à la brute, ruminant des paroles sans suite : *fortune, liberté, comité, révolution, décret, coquin*, brûlée de feux, inondant de

(1) Rapport de Courtois. — *Les Femmes célèbres de 1789 à 1795*, par Lairtullier, 1840.

(2) *Souvenirs d'un déporté*, par Villiers.

(3) Registres des entrées de l'hospice des Ménages.

(4) Archives des hospices civils de Paris.

(5) Registres des entrées de la Salpêtrière.

seaux d'eau la bauge de paille où elle gîtait, brisant la glace des hivers pour boire le ruisseau à plat ventre, paissant ses excréments (1)!

Théroigne mourut à l'infirmerie générale de la Salpêtrière le 8 juin 1815. En marge de la mention mortuaire, on lit sur le registre des décès : *Péripneumonie chronique* (2).

(1) Renseignements donnés par M. Basse, directeur de la Salpêtrière.

(2) Registre des décès de la Salpêtrière.

